



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/07/12

Reçu en Préfecture le : 20/07/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 16 juillet 2012
D - 2012/368

Aujourd'hui 16 juillet 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Natalie VICTOR-RETALI

**Résiliation du bail emphytéotique conclu avec
Logévie pour l'immeuble 73 rue Dubourdiu
à Bordeaux. Décision. Autorisation.**

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° 20100584 du 25 octobre 2010, vous avez décidé le principe de la cession au CCAS de Bordeaux de l'immeuble situé 73 rue Dubourdiu à Bordeaux, après avoir résilié le bail emphytéotique en date du 19 novembre 1979 qui lie la Ville à la société anonyme d'HLM Logévie.

Cette opération procède de la volonté de la Ville de rénover et réhabiliter cette Résidence pour Personnes Agées édifée en 1979 et implantée sur la parcelle cadastrée EK 109. D'une superficie au sol de 1 571 m², la résidence est composée de deux corps de bâtiment regroupant 36 logements (34 T1 bis, 1 T2, et 1 T3) répartis sur 5 niveaux.

La résiliation du bail avec Logévie est réalisée d'un commun accord au vu du rapport de France Domaine en date du 30 mai 2012 et, conformément aux termes du bail, moyennant le paiement d'une indemnité correspondant au remboursement du capital restant dû des emprunts contractés par Logévie pour la construction de la RPA augmenté des intérêts courus et compensateurs. Le versement de la Ville interviendra sur production par Logévie de l'état de décompte arrêté par la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre du remboursement anticipé, soit un capital maximal de 204 866,63 € arrêté à la date du 1^{er} mai 2012.

En conséquence nous vous demandons Mesdames, Messieurs de bien vouloir :

Décider

- la résiliation du bail emphytéotique du 19 novembre 1979 conclu avec la société anonyme d'HLM Logévie portant sur l'immeuble 73 rue Dubourdiu, cadastré EK 109

- le versement à la société anonyme d'HLM Logévie d'une indemnité de résiliation de bail correspondant aux sommes dues dans le cadre du remboursement anticipé des emprunts.

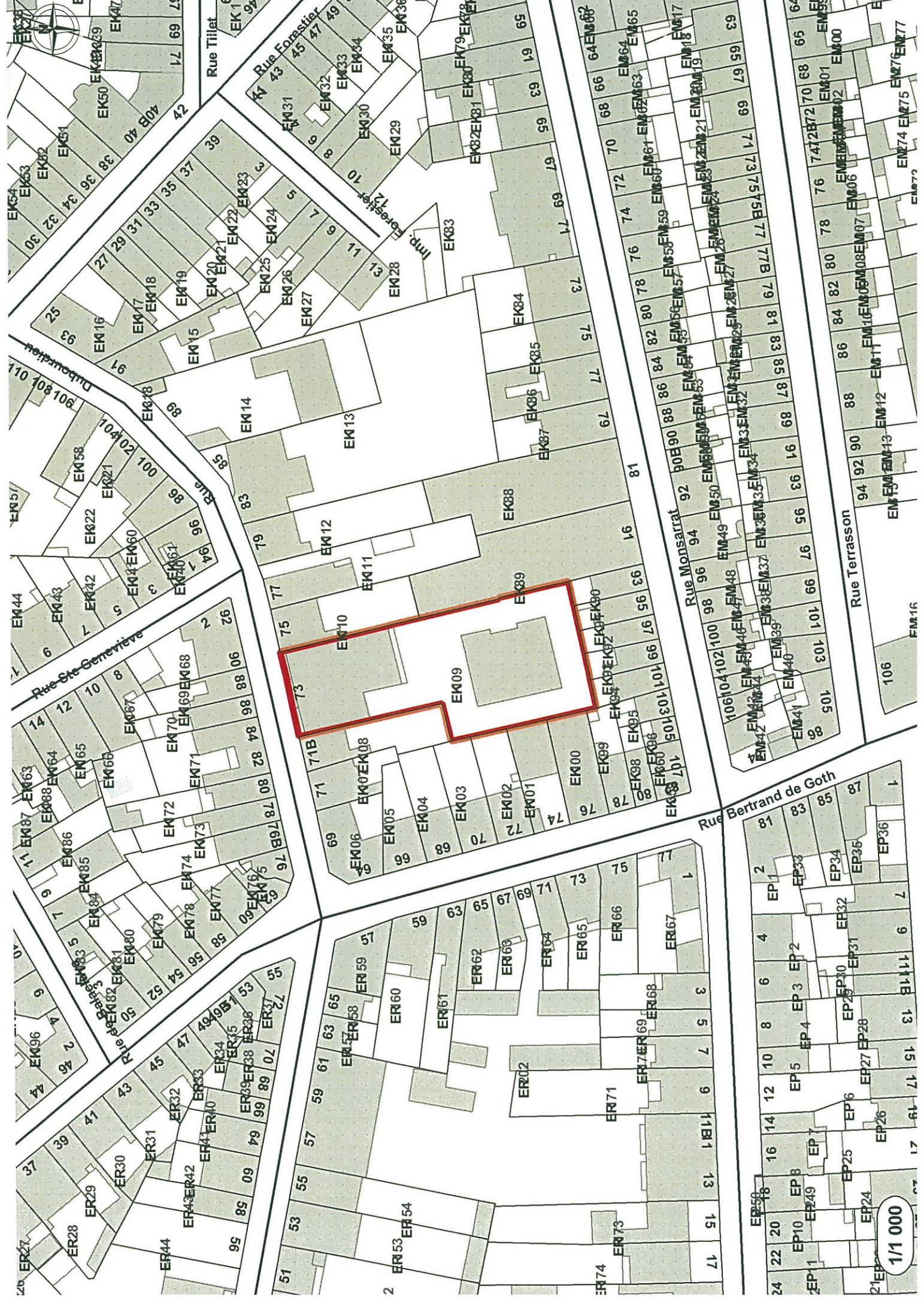
Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de résiliation de bail emphytéotique avec la société anonyme d'HLM Logévie portant sur l'immeuble sis 73 rue Dubourdiou et tous les documents afférents à cette opération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 juillet 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Hugues MARTIN



1/1 000